

L'itinérance pendant la pandémie de la COVID-19



Soutenir notre bien-être pendant COVID-19

Cette fiche d'information fait partie de l'engagement de la Thunderbird Partnership Foundation de fournir aux Premières Nations un soutien fondé sur la culture et axé sur les forces pendant la pandémie de la COVID-19. Ces ressources peuvent offrir des conseils alors que nos communautés doivent composer avec la crise sanitaire mondiale actuelle, tout en continuant de faire face aux enjeux sanitaires existants, notamment la consommation d'alcool et les problèmes de santé mentale.

Comment pouvons-nous soutenir les communautés et aider les sans-abris à se protéger pendant la pandémie de la COVID-19?

En tant que peuples autochtones, il est important de nous souvenir de nos enseignements et de notre responsabilité de transmettre aux autres un sentiment d'appartenance continu. Notre compréhension de nos responsabilités et de nos liens les uns avec les autres et de la façon de traiter autrui provient de nos enseignements sur notre relation avec la Terre, l'eau, les territoires et nos ancêtres. Les organismes, les travailleurs en santé communautaire et les bénévoles jouent un rôle important pour aider à prévenir la propagation de la COVID-19 chez les personnes qui vivent de l'itinérance.

COMMENT SOUTENIR LES PERSONNES VIVANT DE L'ITINÉRANCE ET DE L'ITINÉRANCE « CACHÉE » (HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ DES CONNAISSANCES)

- Les personnes qui vivent de l'itinérance sont plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé découlant de la COVID-19, pouvant aller jusqu'à la mort, puisqu'ils ont souvent un accès limité aux soins de santé publics et des conditions médicales préexistantes.
- Les sans-abris ne doivent pas être punis : offrez-leur plutôt des possibilités d'hébergement sûr pour les empêcher de contracter la COVID-19.
- Fournir un hébergement d'urgence adéquat pour permettre à ces personnes de s'isoler volontairement (en ayant un espace distinct pour manger, dormir et se laver).
- Mobiliser des options d'hébergement appropriées comme des logements inoccupés, des appartements, des hôtels et des logements étudiants.
- Les personnes qui vivent de l'itinérance devraient passer des tests de dépistage de façon prioritaire.
- Offrir des services d'hygiène, de désinfection et d'approvisionnement alimentaire.
- Comprendre et soutenir les femmes et les enfants autochtones qui fuient la violence et qui ont besoin d'être hébergés. Cependant, les refuges et les autres formes de logement collectif représentent également un risque élevé de transmission et de contraction du coronavirus.

COMMENT AIDER LES FOURNISSEURS DE SERVICES À GÉRER LA COVID-19 DANS LES REFUGES POUR SANS-ABRIS

- S'assurer que de l'équipement de protection individuelle est disponible.
- S'assurer que les refuges appliquent les protocoles appropriés d'éloignement physique pour les personnes qui accèdent aux refuges. Un espace distinct devrait être utilisé pour manger, se laver et dormir.
- S'assurer que les utilisateurs et le personnel des refuges ont accès à des services de soins de santé.

Prévenir l'itinérance pendant la pandémie de la COVID-19

Faites preuve de compassion et de compréhension. Forcer des personnes à vivre de l'itinérance à la suite d'une expulsion ne fera qu'accroître la propagation de la COVID-19.

- Une suspension temporaire des expulsions pour le non-paiement de loyer devrait être envisagée.
- Il est important de tenir compte du chômage découlant de l'état d'urgence, de la responsabilité de prendre soin de membres de la famille atteints de la COVID-19, etc.
- Les locataires et les propriétaires sont encouragés à s'entendre sur des mesures d'allègement de paiement du loyer ou des modifications temporaires du bail.
- S'assurer que du soutien et un logement de rechange sont mis à la disposition des victimes de violence familiale et d'abus qui ne sont pas en sécurité dans leur propre domicile pendant la pandémie.
- Les femmes autochtones sont plus susceptibles d'être victimes de violence pendant la pandémie de la COVID-19 en raison de l'isolement volontaire et de la nécessité de rester à la maison. La perte d'emploi attribuable au virus peut accroître le risque de violence.
- Si possible, offrir une aide financière (billet d'autobus, de train ou d'avion) pour que les personnes retournent dans leurs communautés.
- Offrir une aide économique et des colis réconfort pour prévenir une hausse de la population de sans-abris en raison des pertes d'emplois attribuables à la pandémie de la COVID-19.

RÉFÉRENCE

Homelessness NSW, Consulté sur le site : <https://www.homelessnessnsw.org.au/news/general-information-homelessness-and-covid-19#guidelines>

Government du Canada, Consulté sur le site : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2020/04/pandemie-de-covid-19-le-gouvernement-du-canada-annonce-un-soutien-aux-personnes-en-situation-ditinérance-et-aux-femmes-qui-fuient-la-violence-fonde.html>

Pour plus d'information, visitez : thunderbirdpf.org/covid-19